



**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE
LA M.R.C., SIS AU 630 RUE RICHELIEU, À BELOEIL, LE VENDREDI 17
NOVEMBRE 2000, À 19H00.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Bourbonnais, préfet
Monsieur Gilles Plante, préfet suppléant
Monsieur Gilles Beaudet, conseiller
Monsieur Jean-Claude Beaudoin, conseiller suppléant
Monsieur Robert Beaudry, conseiller
Monsieur Roger Brunelle, conseiller suppléant
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Guy Dubé, conseiller
Monsieur Jacques Durand, conseiller
Monsieur Yves Laganière, conseiller
Madame Jocelyne Lecavalier, conseillère

Monsieur Pierre Bélanger, directeur général de la M.R.C. de La Vallée-du-
Richelieu, assistait également à la séance.

Étaient absents :

Monsieur André Choinière, conseiller, remplacé par monsieur Roger
Brunelle
Monsieur Marcel Dulude, conseiller, remplacé par monsieur Jean-Claude
Beaudoin
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur Paul Sofio, conseiller
Monsieur Claude Voyer, conseiller

POINT 1. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Ayant constaté que le quorum est atteint, monsieur le Préfet ouvre la
séance et demande au secrétaire-trésorier de faire lecture de l'avis de
convocation de la présente séance extraordinaire.

Je, Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie sous serment que, avis
spécial a été signifié par écrit d'autre part à :

messieurs Pierre Bourbonnais préfet, Gilles Plante préfet suppléant,
madame la conseillère Jocelyne Lecavalier, messieurs les conseillers
Gilles Beaudet, Robert Beaudry, Julien Bussière, André Choinière, Guy
Dubé, Marcel Dulude, Jacques Durand, Bernard Gagnon, Yves Laganière,
Paul Sofio et Claude Voyer.



**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

En leur faisant parvenir à chacun d'eux à leur place d'affaire respective ou domicile respectif selon le cas, en déposant une copie au bureau de poste de Beloeil, sous enveloppe recommandée, les frais de poste étant payés d'avance entre 16 heures et 17 heures, le 7 novembre 2000.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17^{ième} jour du mois de novembre l'an deux mille (2000).

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gilles Plante
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Laganière**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que signifié par le secrétaire-trésorier dans l'avis de convocation, à savoir :

3. Prévisions budgétaires pour l'année 2001
4. Divers
5. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2001

Tel que déjà convenu par le Conseil avant de procéder à l'étude des prévisions budgétaires 2001, monsieur le Préfet invite monsieur Claude Langlois, directeur général de la Société de développement à l'exportation de la Rive-Sud de Montréal, à présenter les orientations stratégiques et les prévisions budgétaires de l'organisme pour l'année 2001.

Monsieur Langlois dépose et commente un document, intitulé : "Mission, supporter les entreprises du territoire en matière d'exportation".

À la suite d'échanges et de discussions, la résolution suivante est déposée :

ATTENDU QUE le directeur général de la Société de développement à l'exportation de la Rive-Sud a présenté les orientations stratégiques et les prévisions budgétaires de l'organisme pour l'année 2001;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires prévoient une participation financière du C.L.D. de La Vallée-du-Richelieu, par le biais d'une quote-part de la M.R.C., de 47 961 \$;

ATTENDU QUE le C.L.D. de La Vallée-du-Richelieu prévoit l'embauche d'un agent de développement économique en 2001;

00-11-196

00-11-197



No de résolution
ou annotation

00-11-197
(suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis que l'agent de développement économique et le ministère de l'Industrie et du Commerce peuvent suppléer au rôle joué par la S.D.E. Rive-Sud sur le territoire de la M.R.C.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Guy Dubé

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu informe le C.L.D. de La Vallée-du-Richelieu qu'elle ne désire pas participer au financement de la Société de développement à l'exportation de la Rive-Sud pour l'année 2001.

QUE le montant affecté à cet organisme en 2000 soit plutôt mis à la disposition du C.L.D. en 2001 afin de leur permettre d'intervenir dans le développement économique du territoire par le biais d'une nouvelle ressource.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

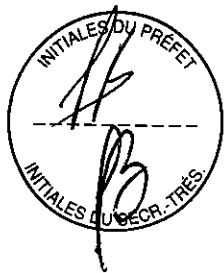
À la suite de cette résolution, les membres du Conseil procèdent à l'étude systématique des prévisions budgétaires pour l'année 2001, telles que déposées par le directeur général et commentées par le secrétaire-trésorier adjoint.

Les membres du Conseil conviennent de quelques modifications mineures et demandent que des négociations se poursuivent entre la M.R.C., le C.L.D. et la Corporation touristique, afin de trouver un terrain d'entente permettant l'intégration de la Corporation touristique au C.L.D.. Advenant une telle intégration, le Conseil se dit disposé à donner au CLD une cotisation spéciale de 45 000 \$ destinée au tourisme.

Par ailleurs, les membres du Conseil proposent de répartir entre les municipalités de la M.R.C., à l'exclusion de Saint-Jean-Baptiste nouvellement membre, une somme de 135 000 \$ à partir du surplus accumulé. Cette somme devrait être remise aux municipalités avant le 31 décembre 2000.

POINT 4. DIVERS

Aucun sujet n'est porté à l'attention du Conseil à ce point.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

POINT 5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

00-11-198


**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Laganière**

**ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour
ayant été épuisés.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 heures 10.


**Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier**


**Pierre Bourbonnais
préfet**